



Mathieu NONNON <mathieu.nonnon@gouv.nc>



17 SEP. 2025

CE2025 - DIMENC - 50965

Relocalisation du local gaz de La foa

1 message

Yannick Darrimajou <y.d@gindustries.nc>

À : Mathieu NONNON <mathieu.nonnon@gouv.nc>

17 septembre 2025 à 15:29

Bonjour

Comme discuté avec toi ce matin, tu trouveras ci-joint le plan du local gaz relocalisé sur le projet.

Et comme discuté le stockage restant en dessous de la tonne, on restera donc non classé dans la rubrique ICPE 1412 tel que défini dans le dossier ICPE transmis.

En effet, compte tenu de la disposition du site MOBIL préfères rester en dessous de la tonne, car un stockage au-delà de cette limite et soumis donc à la réglementation ICPE 1412, s'avère compliqué à intégrer sur l'espace disponible.

Cette disposition permet aussi de répondre à l'écart réglementaire n°5 constaté sur le site le 13 octobre 2023 (rapport ci-joint).

Peux-tu me confirmer la bonne réception de cet E-mail.

Merci

Bien à vous.

Yannick Darrimajou

CHARGE D'AFFAIRES



Mob : (00 687) 79 44 05

Fax : (00 687) 27 85 96

Mail : [yd@gindustries.nc](mailto:y.d@gindustries.nc)

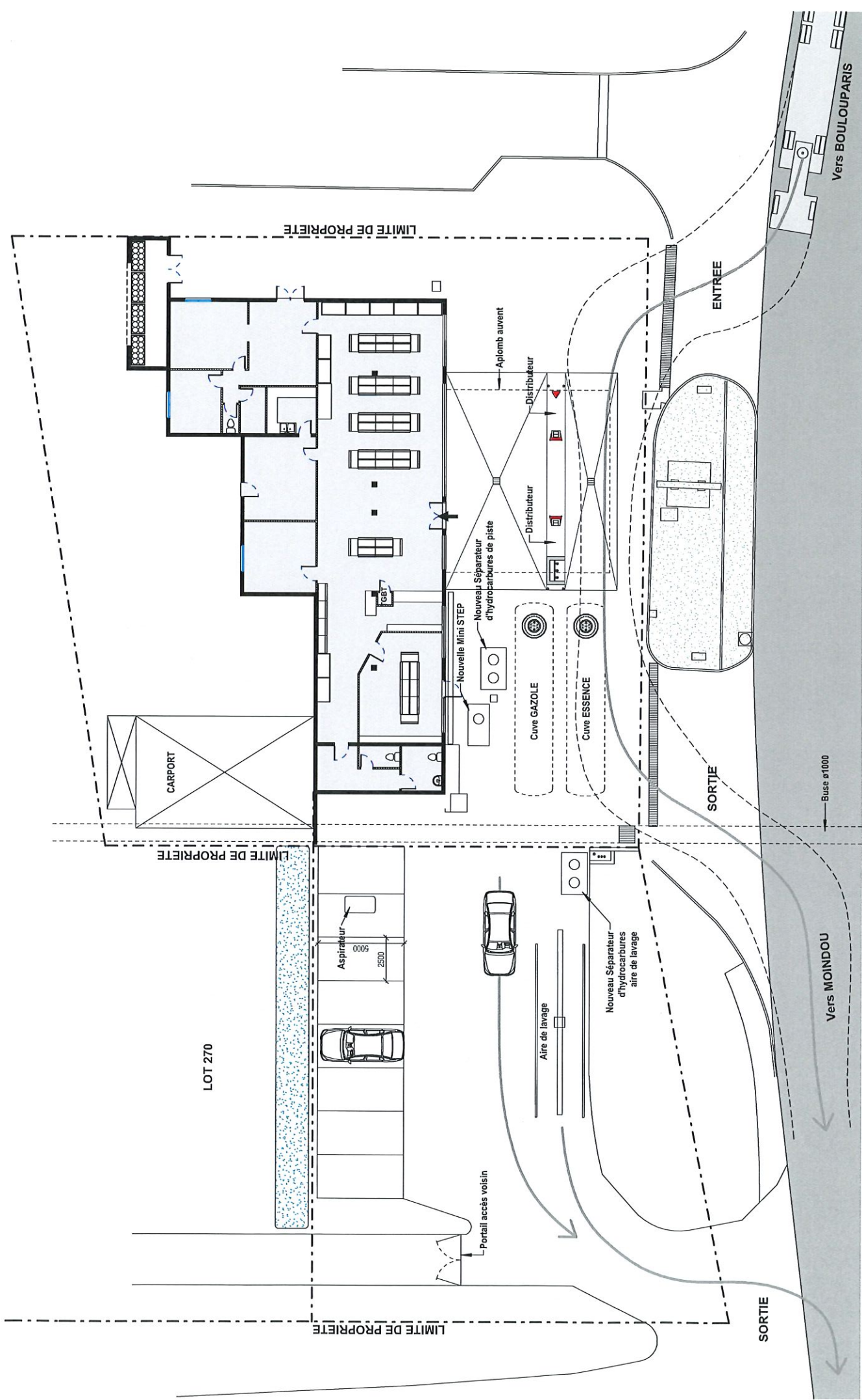
2 pièces jointes



20231012 - Compte rendu inspection DIMENC.pdf
403K



Relocalisation du local GAZ La Foa.pdf
381K



Mobil				STATION SERVICE DE LA FOA				PLAN DE MASSE				006				GT INDUSTRIES 1 rue Dange - TRIANON BP 1484 - 98445 Nouméa Cedex e-mail : ed@gtindustries.nc			
INDICE		DATE		DESSINE PAR		VERIFIE PAR		MODIFICATIONS											
01		17.09.25		DL		YD													
PHASE:		A.P.S.		ECHELLE:		1 : 200													
PLAN N°:																			